

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU**

Séance # 06-2017

À une session spéciale du conseil municipal de Plaisance tenue le vendredi 23 juin 2017 à 16H30, à la Place des aînés de Plaisance, au 62, rue St-Jean-Baptiste, sous la présidence de Madame Paulette Lalande, Maire.

Sont présents :

M. Daniel Séguin, conseiller	siège #2
M. Nil Béland, conseiller	siège #3
M. Christian Pilon, conseiller	siège #5
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

Absences motivées :

M. Thierry Dansereau, conseiller	siège #1
M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Paul St-Louis est aussi présent.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier M. Paul St-Louis constate que l'avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil municipal, tel que requis par les dispositions du Code Municipal (art.#153,C.M.).

06-125-17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et modifié.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

06-126-17 OFFRE D'ACHAT TERRAINS D'HYDRO-QUÉBEC SITUÉS EN BORDURE DE LA RIVIÈRE PETITE-NATION

CONSIDÉRANT que la municipalité a déjà signifié son intérêt de faire l'acquisition du lot 4 852 716 du cadastre du Québec, soit un terrain situé au nord de l'autoroute 50 propriété d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec nous a informé par une correspondance du 30 mai 2017, de son désir de se départir de l'ensemble de ses terrains situés en bordure de la rivière Petite-Nation;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

06-126-17 OFFRE D'ACHAT TERRAINS D'HYDRO-QUÉBEC SITUÉS EN
BORDURE DE LA RIVIÈRE PETITE-NATION (SUITE)

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec nous offre la priorité d'achat pour lesdits terrains;

**POUR CES MOTIFS,
Il est unanimement proposé**

QUE ce conseil réitère son intérêt de faire l'acquisition du lot 4 852 716, afin de posséder un terrain pour fin de réserve foncière;

DE PLUS ce conseil signifie par la présente son désir de voir les autres lots transférer au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), afin d'être intégrés au parc national de Plaisance.

FINALEMENT qu'une copie de la présente résolution soit transmise à Monsieur Luc Blanchette, Ministre des Forêts, de la Faune et des Parc, Monsieur Pierre Arcand, Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et Monsieur Éric Martel, Président-directeur général, Hydro-Québec et Monsieur Alexandre Iracà, Député de Papineau.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

16h57
Aucune personne présente.

06-127-17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE 17H00

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE la séance spéciale soit et est levée.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

_____(signé)_____
Paulette Lalande
Maire

_____(signé)_____
Paul St-Louis
Directeur général/
Secrétaire-trésorier